

# Assurance environnement

CHUBB®



Aujourd'hui, les entreprises doivent non seulement préserver l'espace de vie naturel et maintenir la diversité des espèces biologiques (biodiversité), mais elles sont également tenues responsables des dommages causés par leur biais. Chubb propose divers concepts environnementaux, même indépendamment d'une assurance responsabilité civile professionnelle. Il est également possible de compléter à cet égard des programmes multinationaux qui, souvent, offrent pour les sites étrangers une protection d'assurance limitée en matière environnementale.

## Clients cibles

Toutes les entreprises, des PME aux grands groupes multinationaux, notamment:

Risques liés au site  
(assurance frais de décontamination)

- Industrie du pétrole et du gaz
- Industrie chimique
- Science de la Vie (pharmacie, biotechnologies, technique médicale)
- Production d'énergie
- Approvisionnement en énergie et en eau
- Traitement des déchets (déchetteries, recyclage, combustion des déchets, etc.)
- Energies renouvelables
- Exploitations agricoles

- Secteur du bâtiment
- Industrie manufacturière
- Commerce de gros et de détail
- Industrie alimentaire et des boissons
- Transport et entreposage
- Aéroports/zones portuaires
- Hôtels

Risques liés à l'activité (assurance environnement et responsabilité civile professionnelle)

- Entreprises du bâtiment
- Entreprises de gestion des bâtiments
- Entreprises générales et totales
- Sociétés de conseil dans le domaine de l'environnement
- Projets d'assainissement, y compris traitement des substances toxiques

## Concepts d'assurance

- Assurance frais de décontamination visant à couvrir les risques liés à un site
- Assurance environnement et responsabilité civile professionnelle visant à couvrir les risques liés à une activité
- Environnement-Plus, une solution combinée visant à couvrir les risques liés à un site et à une activité
- Capacité possible jusqu'à 50 millions de CHF
- Polices annuelles et pluriannuelles
- Programmes multinationaux soutenus par un réseau mondial de pointe

## Etendue de la couverture

Assurance frais de décontamination:

- Couverture des dommages survenus dans le cadre de l'exploitation normale des sites assurés
- Dommages personnes et choses causés par une contamination
- Evénements soudains et accidentels, y compris dommages graduels
- Prétentions civiles et de droit public
- Frais d'assainissement imposés par les autorités
- Couverture de dommages touchant la biodiversité (ressources naturelles)
- Couverture de dommages touchant des terrains de l'assuré («assurance casco du sol»)
- Sites historiques contaminés
- Frais de gestion de crise
- Dommages interruption d'activité suite à une contamination
- Pollutions survenues lors des activités de transport

Assurance environnement et responsabilité civile professionnelle:

- Couverture d'activités ou de projets
- Dommages aux personnes et choses causés par une contamination
- Evénements soudains et accidentels, y compris dommages graduels
- Prétentions civiles et de droit public
- Frais d'assainissement imposés par les autorités
- Couverture de dommages touchant la biodiversité (ressources naturelles)
- Evolution négative d'une contamination (historique) existante
- Frais de gestion de crise
- Pertes financières (responsabilité civile professionnelle) Services et applications

Environnement-Plus :

Environnement-Plus offre une solution combinée visant à couvrir les risques liés à un site et à une activité.

## Nos compétences

- Equipe spécialisée dans la souscription pour des risques environnementaux
- Souscripteur en Suisse avec des pouvoirs locaux
- Ingénierie environnementale

## Contact

Chubb Assurances (Suisse) SA  
Bärengasse 32  
8001 Zurich  
T +41 43456 7600

**Marijana Czembor-Maric**  
*Environmental Manager Central Region*  
T +41 43 456 76 31  
M +41 79 250 41 99  
marijana.czembor-maric@chubb.com

	Assurance responsabilité civile professionnelle (standard)	Couverture étendue dommages environnementaux wording type ASA)	Assurance frais de décontamination
Evénements soudains et accidentels	✓	✓	✓
Dommages progressifs	-	-	✓
Prétentions de droit public	-	✓	✓
Réparation de dommages environnementaux	-	*	✓
Sites historiques	-	-	✓
Contamination de la nappe phréatique	-	-	✓
Frais d'assainissement sur son propre site («assurance casco du sol»)	-	-	✓
Interruption d'activité	-	-	✓

\* des sous-limites bas pour réparation complémentaire et réparation compensatoire.

Chubb. Insured.<sup>SM</sup>

Les présents contenus ont pour seul objet une information générale. Il ne s'agit pas ici de conseils personnels ni d'une recommandation destinée à des personnes privées ou à des entreprises concernant un produit ou une prestation de service. Vous trouverez les conditions exactes de couverture dans les documents d'assurance. Chubb Assurances (Suisse) SA / Chubb Versicherungen (Schweiz) AG / Chubb Insurance (Switzerland) Limited, Bärengasse 32, 8001 Zurich, T + 41 43 456 76 00, chubb.com/ch-fr